

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le nombre de Conseillers Municipaux en exercice est au nombre de 39.

Séance du 25 juin 2025

À : dix-neuf heures et trente-trois minutes,

Le Conseil Municipal s'est assemblé en Salle du Conseil Municipal,

En séance : obligatoire.

Président : M. CRANOLY,

Secrétaire : M. SIVAKUMAR

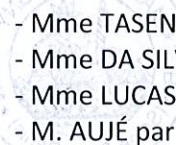
Date de la convocation : 19 juin 2025

Présents :

M. CRANOLY – Maire, Mme AUBRY, M. BRUCH, Mme MEDJAOUI, M. CADORET, Mme BOURRAT, M. AVARE, Mme CUTARD, M. KITTAVINY, Mme VICOVAC, MM. MARQUES, SAMBOU, SIVAKUMAR – Adjoints au Maire. M. MARTINET, Mmes LICHTLÉ, GÉRARD, KALFLEICHE, MM. LEOUÉ, GONÇALVES Mme BOUKARI – Conseillers Municipaux Délégués. Mme DELCAMBRE, MM. PUYRAIMOND, GUIHENEUF, Mme COHEN-SKALLI, M. COTTERET, Mmes GAULUPEAU, KOHN, – Conseillers Municipaux.

Absents représentés :

- Mme DIALLO par M. MARQUES
- M. ROY par Mme BOURRAT
- M. COUSIN par Mme AUBRY
- M. FOURNIER par Mme MEDJAOUI

- 
- Mme TASENDO par M. CADORET
 - Mme DA SILVA par Mme CUTARD
 - Mme LUCAS par M. SAMBOU
 - M. AUJÉ par M. Patrick-Michel BRUCH

Absents non représentés :

- M. VILAIN
- M. ARCHIMÈDE (excusé)
- M. BONNEAU
- Mme SILBERMAN

2025-047 – Adoption du compte de gestion Ville – Exercice 2024

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2121-31, D. 2343-2 à D. 2343-5,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu le compte de gestion de l'exercice 2024 du Budget principal de la Ville, visé le 17/04/2025 par le Comptable du Service de Gestion Comptable du Raincy,

Après avoir rapproché le compte de gestion du compte administratif de l'exercice 2024,

La Commission « Finances et Ressources Humaines » consultée,
Le Rapporteur entendu,
Après en avoir délibéré,

DÉCIDE à l'unanimité :

1- d'adopter le compte de gestion du budget principal de la Ville de l'exercice 2024, annexé, établi par le Comptable du Service de Gestion Comptable ainsi qu'il suit :

	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2023	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2024	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024
INVESTISSEMENT	11 493 931,67		-4 309 352,54		7 184 579,13
FONCTIONNEMENT	10 413 945,48	9 000 000,00	4 240 876,63		5 654 822,11
	21 907 877,15	9 000 000,00	-68 475,91		12 839 401,24

2- d'adresser ampliation au contrôle de légalité et au Comptable du Service de Gestion Comptable du Raincy.

3- de préciser que la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours en annulation dans un délai de deux mois à compter de sa publication auprès du Tribunal Administratif de Montreuil.



Le Maire,
Rolin CRANOLY

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

093-219300324-20250625-DELCM250625047-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/06/2025
Publication : 01/07/2025

Le Maire, Rolin CRANOLY

